

## NOS PROJETS SUIVENT LEUR COURS

La fin de l'année a vu se concrétiser ou se poursuivre différents projets :

**Le verger de Sainte-Ode** a été planté le mardi 21 novembre dernier sur une parcelle d'environ 50 ares. Une trentaine de fruitiers hautes tiges d'anciennes variétés sont déjà en place et les derniers, nécessitant une greffe, seront ajoutés au printemps. Une haie a également été plantée en bordure de terrain.

### Interreg « Fonds de Vallées »

Le projet Interreg "Fonds de Vallées" sera prolongé de 6 mois (jusqu'au 31 octobre 2007). La 1<sup>ère</sup> phase du projet est terminée. Après les déboisements, les travaux de gestion de terrains déboisés peuvent débuter. Vu le succès du projet, il est d'ores et déjà décidé de solliciter les autorités régionales et européennes en vue de sa reconduction.

### Life « Loutre »

La 1<sup>ère</sup> phase du projet, en cours depuis mars 2006, établit l'inventaire des "points noirs" (rejets d'eaux usées, perturbations...), des zones d'habitats possibles et des indices de présence de l'animal. Ces actions se déroulent exclusivement dans des zones Natura 2000.

#### → Deux stagiaires

Nous avons accueilli deux stagiaires au Parc Naturel des Deux Ourthes. Pendant 3 mois, Fanny a travaillé à l'inventaire des arbres remarquables et sur le projet "Life Loutre", Pierrick vient d'arriver et travaillera sur le traitement des données piscicoles et de la qualité de l'eau.

### La zone humide de Limerlé

Les travaux de déblayement d'anciens remblais ont été entrepris à l'automne par la commune de Gouvy afin de récupérer le niveau et la qualité du terrain initial et de mettre en valeur une zone humide en tête de ruisseau non loin de Limerlé (au long de la promenade n°11 "la hêtraie" sur la carte du S.I. de Gouvy). Une halte avec un banc et un panneau explicatif de ce biotope vous accueillera lors de vos prochaines balades !



## L'AGENDA DES S.I. :

Le programme du premier trimestre 2007 n'étant pas encore disponible au moment de la mise à l'impression de ce magazine, nous vous invitons à consulter les adresses internet des sites des Syndicats d'Initiative reprises ci-dessous.

## LES ADRESSES DES S.I. DU PNDO

### BERTOIGNE

S.I. : Rond Point, 28A - 6687 BERTOIGNE - Tél : 061/21.72.82 - [www.beretogne.be](http://www.beretogne.be)

### GOUVY

S.I. : Place de la Gare, 31 - 6670 GOUVY - Tél : 080/51.01.80 - [www.gouvy.be](http://www.gouvy.be)

### HOUFFALIZE

S.I. : Place Janvier 45 - 6660 HOUFFALIZE - Tél : 061/28.81.16 - [www.houffalize.be](http://www.houffalize.be)

### LA ROCHE-EN-ARDENNE

S.I. : Place du Marché, 15 - 6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

Tél : 084/41.13.42 - [www.laroches.be](http://www.laroches.be)

S.I. d'Orlho : rue du Centre, 11 - 6983 ORLHO - Tél : 084/43.31.78

S.I. de l'Ourthe Supérieure : Rue du Centre, 30 - 6982 BERISMEUIL - Tél : 084/44.42.61

### SAINTE-ODE

S.I. : Sprimont, 41 - 6680 SAINTE-ODE - Tél : 061/68.86.11 - [www.sainte-ode.be](http://www.sainte-ode.be)

### TENNEVILLE

S.I. : Rue Grande, 94B - 6971 CHAMPLON - Tél : 084/45.54.26 - [www.champlon.info](http://www.champlon.info)



RÉGION WALLONNE



Fanny Goossens



Pierrick Melchior

## FETE DU PARC 2007 :

la date de la 4<sup>ème</sup> édition de notre fête est d'ores et déjà fixée. Après Bertogne, Gouvy et Sainte-Ode, c'est la **commune de Houffalize** qui nous accueillera le **dimanche 8 juillet 2007** autour de la Maison du Parc. Le thème retenu est le « tourisme vert » et comme chaque année, les artisans et producteurs du Parc seront mis à l'honneur. Nous invitons tous ceux désireux de participer à notre manifestation à bloquer la date dans leurs agendas. Pour plus d'infos, contactez : michelle.paligot@pndo.be



Editeur responsable: José LUTGEN

Adresse: Maison du Parc Naturel des Deux Ourthes

Rue de Laroche, 8 - 6660 HOUFFALIZE

Tél.: 061.26.79.00 Courriel: info@pndo.be Site: www.pndo.be

Vincent VANDER HEYDEN, directeur

Michelle PALIGOT, secrétariat, comptabilité, fête du Parc

Marie-Eve CASTERMANS, secrétariat, magazine, conservation de la nature

Nathalie CLAUX, Olivier BALTUS, "Interreg Fonds de Vallées", 061.50.31.60

Hervé BRICHET, "Interreg Paysages", 061.50.31.70

Hélène GHYSELINCK, "Life Loutre", 061.50.31.30

Membre de la



© Imp.-DEVILLERS sprl - La Roche © 084/41 12 10

papier recyclé



# MAGAZINE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES



HIVER 2006/2007 n° 13

## A VOS AGENDAS ...

- **Week-end des 3 et 4 février dans toute la Wallonie : recensement des oiseaux de jardin.**  
Comme l'année dernière, Natagora propose de compter les oiseaux de votre jardin. Info au PNDO ou sur [www.natagora.be/oiseaux](http://www.natagora.be/oiseaux).
- **Samedi 10 février : gestion à la réserve de Fooschtbaach à Binsfeld - Weiswampach au G-D de Luxembourg (activité Hëllef fir d'Natur).** Apporter bottes, gants et outils pour le débroussaillage. Le repas est offert. Rendez-vous à Binsfeld à 9h30 - ferme n°54. Fin vers 16h. Contact : 00352.92.99.38.
- **Dimanche 18 février : gestion à la réserve Sol Fagne à Buret - Houffalize (activité Natagora).**  
Au programme de cette journée, plantation d'arbres en bordure de la réserve naturelle et/ou débroussaillage de saules dans la partie tourbeuse du site. N'oubliez pas d'emporter bottes, gants et vêtements adaptés ainsi que votre pique-nique. Contact : Philippe Collas au 080/41.81.84 - phil.collas.rnob@belgacom.net ou Olivier Baltus au 0496/35.89.11. Rendez-vous à 9h30 à l'église de Buret, fin vers 16h00.
- **Dimanche 25 février : randonnée à Rogery - Gouvy (activité CNB - La Trientale).** Chatouillant les 500 m d'altitude, le village de Rogery abritait déjà quelques âmes bien avant notre ère. Nos ancêtres avaient-ils été séduits par ses vastes paysages ? Une promenade revigorante d'une petite dizaine de km (réajustable suivant les conditions météo!) nous permettra de les découvrir et de les observer. Prévoir jumelles. Rendez-vous à 13h30 à l'église de Rogery, commune de Gouvy (RN 68 Salmchâteau-Beho) PAF : 1,00 €. Pour toute info, contactez Marie-Eve Castermans : 0495/44.65.10.
- **Samedi 10 mars : restauration du fond de vallée de la Bellemeuse à Bérismenil - La Roche-en-Ardenne (activité Natagora).**  
Participez activement à la protection de ces milieux naturels remarquables, à l'occasion d'un chantier de gestion Natagora. Au programme: restauration de mares, mise en lumière de zones humides... Prévoir bottes, gants et pique-nique (nous offrons la soupe...). Pour toute info, contactez Frédéric Degrave : frederic.degrave@natagora.be ou 0497/769.272. Rendez-vous à 9h à l'église de Bérismenil, fin prévue entre 13 et 14h.
- **Samedi 24 mars : gestion de la réserve de la Vallée de la Bellemeuse à Wibrin - Houffalize (activité Natagora).**  
Dans cette réserve du bassin de l'Ourthe Orientale, d'anciennes prairies autrefois pâturées ou fauchées ont été envahies ou replantées, refermant ces milieux ouverts riches d'une flore et d'une faune bien particulières. Au programme : coupe des arbustes et restauration de certaines zones humides... Prévoir bottes, gants et pique-nique. Soupe offerte. Pour toute info, contactez Frédéric Degrave : frederic.degrave@natagora.be ou 0497/769.272. Rendez-vous à 9h à l'église de Wibrin, fin prévue vers 13h.

## SOMMAIRE LE MAGAZINE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

- A vos agendas...
- Taille des haies.
- Arbres remarquables... arbres remarquables !
- Deux promenades :
  - o Bertogne
  - o Tenneville
- Encart projet : "Et si on s'occupait des paysages ?"
- Info enfants : le muscardin.
- Notre conférence "Paysages".
- Jeu.
- Concours photos.
- Nos projets suivent leur cours.
- Adresses des Syndicats d'Initiative.

## TAILLE DES HAIES A BERTOIGNE ET HOUFFALIZE

En 2006 plusieurs dizaines d'agriculteurs ont fait appel au Parc Naturel pour l'entretien de plus de 8 km de haies dans les communes de Gouvy et La Roche-en-Ardenne. La taille des haies est effectuée par l'asbl Atelier Environnement dans le cadre du projet Interreg III-a "Réseau écologique transfrontalier dans la région des Ardennes belgo-luxembourgeoises" cofinancé par l'Union européenne et la Région wallonne. L'équipement performant utilisé (scie à dents montée sur le bras d'un tracteur) permet d'effectuer un travail propre et rapide : 100 à 300 m/heure selon le nombre de passages nécessaires, fonction de l'épaisseur de la haie.

Les agriculteurs de Bertogne et de Houffalize, les deux autres communes du PNDO incluses dans le périmètre de ce projet, bénéficieront également de ce service en ce début d'année 2007. Pour ce faire, appelez-nous au 061.50.31.60.

Nous espérons que l'expérience contribuera à la préservation des haies dont les effets bénéfiques pour l'agriculture (brise-vent et abri pour le bétail), la biodiversité (animaux et plantes sauvages) et les paysages ne sont plus à démontrer.



## EDITORIAL

L'année 2007 pointe le bout du nez en même temps que ce treizième magazine. Nous avons dès lors le plaisir de souhaiter à tous nos lecteurs, nos meilleurs vœux pour la réalisation de projets divers que chacun d'entre nous garde dans un coin de la tête.

Nous remercions vivement tous les acteurs ayant, de multiples façons, donné un petit coup de pouce à nos activités durant cette année. Nous remercions également les six administrations communales et leurs ouvriers pour la participation active qu'ils ont fréquemment apportée dans nos actions.

S'il nous est agréable, l'environnement proche dans lequel nous évoluons apporte, parfois inconsciemment, un "petit plus" à notre confort de vie. Le respect de la nature qui nous entoure ou du patrimoine que nos anciens nous ont légué, le développement harmonieux d'une économie en accord avec notre cadre de vie - agriculture et sylviculture attentionnées envers l'environnement, développement d'un tourisme vert et de qualité... - nous permet d'envisager positivement les années à venir.

A l'heure où la planète se remet en question, protéger de notre mieux notre propre territoire permettra peut-être d'apporter une petite pierre à cet immense défi commun...

Dans cet objectif, nous vous souhaitons une très bonne année !

José LUTGEN

Joseph GERARD



## CROQUE-NOISETTES... ES-TU LÀ?

Le **MUSCARDIN** est un petit mammifère bien mal connu ! Simplement parce qu'il est tout petit et très discret... Il ne mesure que 15 cm de long, queue comprise, c'est-à-dire environ la longueur d'un bic ! Alors... si tu sais qu'il est timide, qu'il vit dans les buissons et les arbustes bien denses et qu'il sort de son nid principalement la nuit ; qu'en plus de tout cela, il dort de l'automne au printemps (6 à 7 mois par an), cela t'explique pourquoi il n'est pas facile d'obtenir beaucoup d'informations sur ce charmant animal.

Regarde ses grands yeux ronds et noirs très expressifs lui permettant de bien voir dans l'obscurité, ses oreilles arrondies, ses pattes munies de mains minuscules très habiles pour s'accrocher rapidement aux branches et pour manipuler adroitement sa nourriture. Ajoute à cela une queue poilue sur toute sa longueur et un superbe pelage roux doré.

Il est vraiment très sympathique ! Et maintenant que tu peux imaginer à quoi ressemble un muscardin, nous allons t'expliquer pourquoi nous avons besoin de toi...

### LE PROJET DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Une équipe travaille à l'Université de Liège sur une **étude concernant les mammifères protégés**, réalisée pour la Région wallonne qui finance le projet. Cela représente une bonne dizaine d'espèces : loutre, blaireau, musaraignes, loir, lérot, écureuil, petits mustélidés, hérisson et... **muscardin** ! Il est intégralement protégé par la loi car son **espèce est menacée**. On ne peut donc ni le perturber, ni le capturer, ni le transporter, ni le détenir, ni le vendre, ni le tuer... Bref, pas touche ! Cette équipe souhaite obtenir des informations sur les lieux précis où on peut le rencontrer en Wallonie car les informations le concernant ne sont plus à jour depuis de nombreuses années. Une assistante de recherche, Vinciane Schockert, est venue nous expliquer tout cela au Parc Naturel pour faire appel à vous et travailler ensemble. L'idéal pour l'étude de l'université, serait de pouvoir visiter tous les bois, forêts, lisières et bosquets de Wallonie; mais c'est un travail impossible à réaliser !

**C'est pourquoi nous avons choisi de travailler en collaboration avec un maximum d'amis de la nature...**

### Mais où le trouver, ce petit rat doré ?

Animal typiquement forestier, le muscardin aime les forêts feuillues et diversifiées avec un tapis d'herbes au sol. Il apprécie beaucoup les lisières forestières garnies d'arbustes comme le sorbier, le charme, le noisetier dont il croque les fruits. Là où les mûres, les framboises ou les myrtilles sont abondantes, le muscardin peut également se régaler... Par contre, il n'apprécie pas les plantations d'épicéas (*ou d'autres résineux*) car la nourriture y est rare et il y a peu d'herbes au sol.

Normalement, il est « arboricole », c'est-à-dire qu'il vit dans les arbres, bien qu'il ne monte pas toujours très haut. On l'aperçoit parfois dans les parcs, les plantations basses ou le long des ruisseaux, dans des aulnes.

Le muscardin se nourrit essentiellement de fruits, secs (*noisettes, faines*) ou charnus (*mûres, myrtilles, cenelles (sais-tu que ce sont les fruits de l'aubépine ?), framboises...*) mais il peut également consommer des insectes, des escargots et limaces ou des vers, ainsi que de jeunes pousses au printemps. Plutôt nocturne, il peut être aperçu en pleine journée mais préfère circuler la nuit.

Beaucoup de sites naturels que cet animal utilise ont été fort perturbés ces dernières dizaines d'années et nous supposons que le muscardin a dû perdre une partie importante de son habitat, comme c'est le cas en Allemagne, par exemple. Comme tu l'as bien compris, le problème est d'obtenir des données sur ces petits animaux discrets, nocturnes et plutôt paresseux...

### Comment faire alors pour savoir s'il habite près de chez toi ?

Si nous ne pouvons pas le repérer « directement », nous allons jouer aux détectives ! Il est en effet possible de voir si, par chance, notre ami le muscardin n'a pas laissé d'indices sur son passage. Et justement ! Notre coquin, surnommé "croque-noisettes" adore... les noisettes !!

La façon dont il les grignote est tout à fait particulière, et en les observant, on peut savoir s'il est présent... Pas mal, non ?

### Et pourquoi pas... avec toi ?

En rassemblant un maximum d'informations grâce à des personnes extérieures intéressées, nous pourrions certainement avoir une meilleure idée de la répartition actuelle de ce fameux petit « rat d'or » et de l'état dans lequel se trouvent ses populations.

Es-tu partant pour une exploration de la forêt à la recherche de noisettes ? De noisettes rongées, bien sûr ! Et en respectant tous les habitants de la nature que tu pourrais rencontrer, évidemment ! Il ne s'agit pas, en effet, de s'intéresser à une espèce et de piétiner les autres par inadvertance. Toute vie a droit à notre considération. Bon, alors ? C'est OUI ?



Photo: Olivier Kints

### LE DÉFI : LA CHASSE AUX NOISETTES !

**Le but de cette récolte est d'amasser le plus gros butin de noisettes grignotées et de les envoyer au "point noisettes" le plus proche, qui se chargera de les analyser.**

Le muscardin n'est évidemment pas le seul animal de la forêt friand de fruits secs... Il y a bien sûr l'écureuil, le loir qui ne vit pas en Ardenne, le campagnol ou le mulot mais aussi des oiseaux comme la sittelle qui vient parfois aux mangeoires en hiver, le geai ou encore certains insectes. Et chacune de ces espèces utilise "SA" méthode personnelle !

Sven Büchner, spécialiste du muscardin a initié le projet en Allemagne, et il nous a vraiment bien aidé pour lancer cette initiative en Belgique. Là-bas, ce sont plus de 21 000 noisettes qui ont été collectées, en Angleterre, environ 25000... Alors ? Pourrions-nous relever ce défi avec la même énergie ?! Tout dépend de l'aide que nous obtiendrons de la part de chacun...



Photo: Sven Büchner

**Le muscardin** est le vrai "pro" du grignotage : il creuse un trou bien rond de 8 à 10 mm dans la coquille de la noisette et prend soin d'en lisser le bord interne, comme s'il le ponçait avec du papier de verre. Ce n'est jamais le cas chez les autres rongeurs...



Photo: Sven Büchner

**Le campagnol et le mulot** rongent la noisette en y faisant un trou, mais il n'est pas aussi rond et régulier que celui du muscardin et il est bordé de petites stries plus profondes.

**L'écureuil**, vu la forme et la taille de ses queues, a une vraie tenaille à sa disposition ! Du coup, il en profite souvent pour fendre les noisettes en deux plutôt que de les mordiller pendant de longues minutes.

**La sittelle** coince sa noisette dans l'écorce d'un arbre (on dit "une forge"), la tape du bec et la fend, et **le balanin** de la noisette, petit insecte coléoptère, fore un trou minuscule dans la coquille.

## UN "POINT NOISETTE" À HOUFFALIZE.

Petit rappel pratique si l'opération noisettes t'intéresse : tu l'as bien compris, que tu sois seul, en famille, au patro, en classe... L'important est de récolter quoi ? ...des noisettes !

Cependant avant de te lancer dans la récolte, si tu veux en savoir plus, le Parc Naturel des Deux Ourthes peut te fournir des explications supplémentaires et deux documents très utiles pour aller sur le terrain : le *protocole de chasse* et la *feuille de route* à compléter.

Lorsque tu seras en possession de noisettes rongées, tu pourras nous les renvoyer à la Maison du Parc Naturel, route de Laroche, 8 6660 HOUFFALIZE.

Tu peux aussi consulter le site [www.zoogeo.ulg.ac.be](http://www.zoogeo.ulg.ac.be) pour plus de renseignements.

Si tu participes à cette opération avec ta classe, ta **feuille de route** renseignant les informations sur les noisettes collectées servira également à participer à un tirage au sort avec quelques lots sympas à la clé.

A bon entendeur... salut !



© CNICE, Espagne

# ...ARBRES REMARQUÉS!

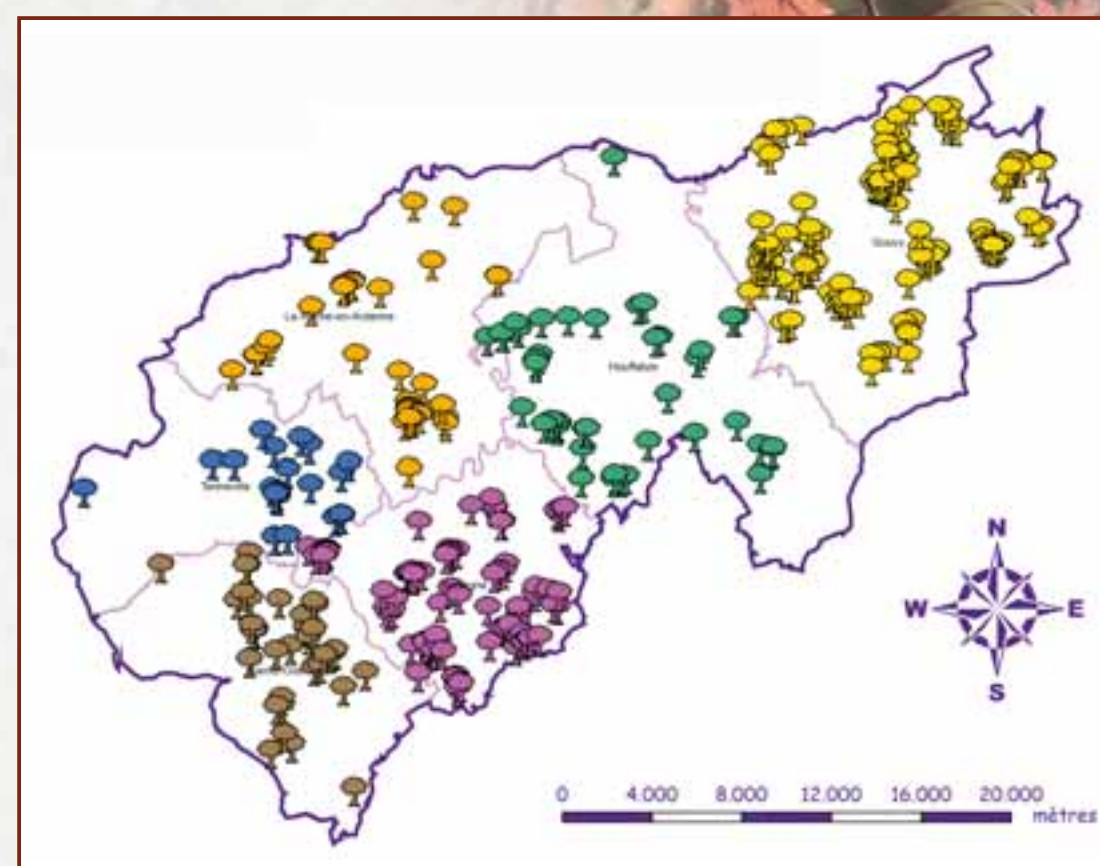


Majestueux hêtre de 6m33 de diamètre à Bonnerue (Houffalize)

## CARTE DES ARBRES REMARQUABLES AU PNDO

Ces arbres sont sélectionnés pour leur âge ou leur taille mais aussi pour leur intérêt qui peut être paysager, historique, folklorique ou religieux, dendrologique si l'espèce est très rare, qui peut avoir servi de borne, de repère...

Cette carte a été élaborée par Fanny, stagiaire au Parc Naturel qui s'est chargée - entre autres - de lister nos arbres remarquables.



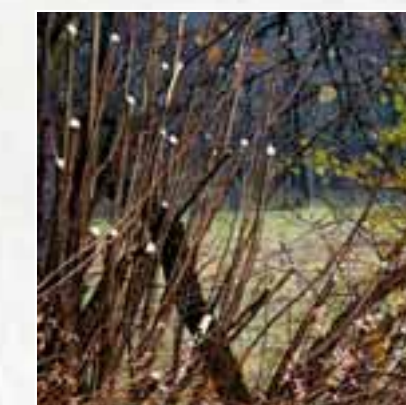
Vous avez sans doute, dans votre environnement proche, l'un ou l'autre "arbre remarquable". Vous le trouvez majestueux, il enrichit votre paysage, son âge est sans doute vénérable...

Est-il classé parmi les arbres remarquables ? Nous avons mis en consultation sur notre site [www.pndo.be](http://www.pndo.be) les listes (par commune) des arbres classés. Si le "vôtre" ne s'y trouve pas, sa photo et la mention de son emplacement précis seront les bienvenus au PNDO et nous transmettrons l'information à la Région wallonne afin de voir s'il est possible de le classer.

## QUELQUES CONSEILS PRATIQUES pour prendre soin et préserver les arbres qui nous entourent

- Les élagages radicaux des couronnes, effectués parfois de manière rapprochée pour l'entretien des voiries, fragilisent et déforment l'arbre.
- Les feux, trop proches des troncs font éclater l'écorce, provoquent des plaies et asphyxient les feuilles.
- La circulation de la sève peut être stoppée lorsque moutons, chèvres ou chevaux rongent l'écorce. Les plaies sont des portes ouvertes à de multiples parasites.
- Les herbicides destinés non à l'arbre mais aux "mauvaises" herbes poussant à son pied entravent également leur croissance et peuvent, lorsque ce traitement est répété, leur être fatal.
- Le creusement du sol pour diverses raisons (canalisations, dégagement de talus...) ôte les racines importantes de surface et prive l'arbre d'une partie capitale de son alimentation.
- L'imperméabilisation provoquée par un remblayage, un tassement excessif, un asphaltage, provoque une asphyxie du sol et donc des racines et prive l'arbre de l'eau nécessaire à sa croissance.
- Les coups sur les troncs et l'arrachage brutal des branches peuvent provoquer certains engins mécaniques mettent également en péril l'état sanitaire des arbres et haies qui nous entourent.

**Comme quoi, ce n'est pas rien de devenir, sans encombre, un "arbre remarquable"... et de le rester !**



Haie taillée avec une scie à dents



Haie "taillée" avec un rotor à fléau

# BERTOOGNE

# TENNEVILLE

## Randonnée du moulin de Rayimont

**Balisage** : rectangle vert (promenade empruntée en sens inverse), losange bleu à partir de Bethomont et losange rouge en fin de promenade.

**Distance** : 6 km.

**Point de départ** : au village de Gives.

A partir de la grand route, vous remontez la rue principale du village, après la dernière maison, vous faites environ 150 m et prenez le premier chemin de terre à droite. Vous continuez sur environ 450 m avant de rejoindre le prochain croisement.

Au croisement, vous prenez le chemin agricole à droite et continuez tout droit vers la vallée. Cette partie de la promenade (1) vous offre quelques beaux points de vue avant de descendre vers la vallée où coule le ru de Rayimont.

Passé le pont, vous continuez le sentier, en remarquant au passage, sur votre gauche, les affleurements rocheux et leur végétation caractéristique de mousses et lichens.

A la sortie de la forêt, au bout du sentier, vous empruntez à gauche un très vieux chemin en pierres de schiste dressées qui vous mène au village de Bethomont. Ce chemin atteste de l'importance de l'activité ancienne du moulin de Rayimont (2) en contrebas. Entièrement restaurée, la propriété comprend le moulin à eau, la conciergerie, et le bief, parfaitement visible du chemin.

A Bethomont (3), faites un détour par la fontaine pour aller voir la pierre druidique; elle se trouvait au lieu-dit « al noëtte ». Il s'agit d'une pierre d'alluvion d'1,40 m sur 0,95 m. Selon la légende, à l'époque romaine, les druides s'en servaient pour polir et aiguiser les outils.

Vous empruntez la route asphaltée jusqu'à la croix et passez devant le n°299 où vous pouvez admirer trois frênes repris dans la liste des arbres remarquables de la Région wallonne. D'une circonférence de 3,24 m à 4,10 m pour le plus gros, ils se dressent à une hauteur d'environ 30 mètres.

Vous prenez ensuite le chemin de campagne à droite (balisage au losange bleu). Vous pourrez observer le paysage (4) vers le sud-ouest. Le parc à éoliennes de Sainte-Ode s'offre à votre regard : il comprend 6 éoliennes d'une puissance totale de 7,5 MW. Pourvues de mâts d'une hauteur de 91,5 m et de rotors de 64 m de diamètre, elles produisent 15.600.000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 4.000 familles.

Au prochain croisement à environ 350 m, vous suivez tout droit le balisage au losange rouge jusqu'à votre retour à Gives, après avoir traversé le ru de Rouette.

Le petit hameau de Gives (5), départ de notre promenade, escalade la colline au départ du ruisseau. Quelques monuments y sont inscrits au patrimoine monumental de la Belgique :

- la Chapelle St-Donat : moellons de grès, du XIX<sup>ème</sup> s. dans le talus bordant la route ; en tête de façade, clocheton ardoisé ;
- au n° 1255 : importante ferme quadricellulaire du XIX<sup>ème</sup> s. en moellons enduits ou peints. Toit de cherbins avec croupettes ;
- au n° 1259 : ferme parallèle de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>ème</sup> s. en moellons enduits et peints avec son fournil à la route ;
- aux n° 1272-1273 : le moulin de Gives. Bâtiment de 2 à 3 niveaux du XIX<sup>ème</sup> s., fort « habillé » par un crépi ornemental de la façade au XX<sup>ème</sup> s. Toiture en cherbins et ardoises artificielles.

Lorsque vous embrassez l'horizon, vous apercevez à perte de vue de vastes plateaux herbagers, entrecoupés de vallées parfois profondes aux versants couverts de forêts. Disséminés dans ce paysage, les villages émergent, laissant apparaître un clocher et, parfois encore, la couleur blanc cassé des murs enduits de chaux de leurs habitations.

Cet ensemble d'éléments, formant ce qu'on appelle communément le paysage, résulte de l'interaction étroite et historique des facteurs naturels (géologie, climat, végétation) et des facteurs humains (élevage, industrie, commerce...). Les conditions naturelles et jusqu'il y a peu les mauvais moyens de communication ont induit un fonctionnement socio-économique typé, dont résultent la structure des villages et l'architecture des habitations.

On retrouve en Ardenne un habitat principalement regroupé mais dont les unités gardent leur indépendance entre elles. L'unité de base, c'est la ferme en pierre (dont le chaulage éventuel permettait d'améliorer l'isolation thermique) avec son volume simple, sa toiture d'ardoise aux croupes faîtères, le corps de logis aux ouvertures petites et rares, le plus souvent en pignon attenant à l'étable sur toute sa longueur pour profiter de la chaleur du bétail. A rue, la grange, l'étable à vaches, et parfois l'étable à moutons à ouverture surbaissée en anse de panier. Le pont de bâtir, caractéristique des régions humides et fraîches, permettait de monter les charrettes de foin au dessus de l'étable, facilitant ainsi l'affouragement des animaux et leur chaleur favorisant le séchage du foin.

Aujourd'hui, le paysage évolue très rapidement. Or il importe de sauvegarder les pans de notre patrimoine qui constituent notre mémoire et notre culture, mais c'est une autre histoire...



## Randonnée forestière

**Balisage** : uniquement au début de la promenade sur le sentier didactique sur 700 m.

**Distance** : 9 km.

**Point de départ** : la maison de village de Laneuville-au-Bois.

Au départ de la maison de village située à l'entrée nord de Laneuville-au-Bois, nous vous proposons de suivre les panneaux fléchés et de découvrir le sentier didactique du Bois de la Fontaine, qui vous apprendra mille choses sur la vie de la forêt. Le circuit a une longueur d'environ 700 m.

Ensuite, pour ceux qui souhaitent prolonger le parcours par une grande randonnée en forêt :

- A la sortie du sentier didactique, vous prenez à gauche la rue principale du village et passez devant l'église. Le patrimoine architectural du village (1) présente d'intéressants exemples de fermes restaurées qui ont intégré les caractéristiques traditionnelles du bâti ardennais.
- Tout en restant sur votre droite, vous suivez la route principale pendant 1,25 km. Ainsi, vous traversez le village vers le sud et descendez vers la zone forestière.
- Après l'étang sur votre droite, arrivés au T, vous tournez à gauche et suivez la route forestière pendant 600 m.
- Arrivés au croisement, avant le ruisseau, vous prenez à droite la route forestière que vous allez suivre jusqu'au bout pendant 1,4 km.



Le long de la route forestière, vous profitez pleinement de points de vue intéressants (2) sur la vallée du ruisseau de Goleit, l'exploitation des résineux laissant enfin la place à la végétation typique des fonds humides. En arrière plan, la futaie de hêtres dévoile ses longs fûts à l'écorce lisse. Avant le gué, sur votre droite, vous admirerez un peuplement de sapin de Douglas, (3) essence résineuse importée d'Amérique du Nord vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, et dont les individus présentent ici des dimensions tout à fait remarquables.

- Au gué, vous remontez 20 m. sur votre droite et prenez le chemin de terre à droite, vous suivez les marques rouge et blanche sur les arbres en bordure gauche du chemin. Au bout de la pessière, le chemin redescend et est ensuite empierré (4). Vous resterez sur ce même chemin jusqu'à son embranchement avec la route forestière pendant environ 1,3 km.
- A l'embranchement, vous reprenez à gauche la route empruntée à l'aller, passez le croisement avec la route qui remonte vers le village, vous faites encore environ 275 m, et vous arrêtez là où il y a un chemin sur la gauche et une zone enherbée à droite.
- Vous empruntez le chemin enherbé sur environ 40 m et prenez alors à droite le petit sentier. Vous continuez tout droit sur environ 120 m. à travers les bouleaux jusqu'au ruisseau. Vous traversez un premier ru puis le ruisseau de la Basseille par la passerelle de bois.
- Après la passerelle, vous continuez le sentier sur environ 240 m. Au croisement, vous prenez à droite le chemin forestier empierré et le suivez vers le nord jusqu'au village pendant un peu plus d'1 km.

## Le village et ses haies vives, une symbiose utile et esthétique.

Laneuville-au-Bois peut se targuer d'avoir un nombre impressionnant de haies vives de types divers : haies basses et hautes taillées, libres, mono- ou multispécifiques... Les essences le plus souvent utilisées sont le hêtre, le charme, l'aubépine, le sureau et le noisetier.

Ces haies jouent de multiples rôles :

- écran végétal pour créer l'intimité nécessaire au jardin ou les limites entre parcelles (économie de clôtures métalliques et grillages) ;
  - élément structurant des paysages avec un apport esthétique variant au fil des saisons ;
  - intégration dans l'environnement par dissimulation de hangars et matériels divers... ;
  - écologique, fournissant gîte et couvert pour une foule d'espèces animales (oiseaux, insectes butineurs, papillons, hérissons...) ;
  - brise-vent et abri tant pour la pluie que pour le soleil.
- Ajoutons-y l'aspect gourmand ! Les fleurs de sureau noir servent de base pour des beignets ou des boissons et leurs baies pour des confitures, les faïnes du hêtre comme les noisettes sont un excellent condiment pour les salades, les fleurs d'aubépine, de sureau, d'églantier sont butinées par les abeilles qui produisent le miel...

Pour remplir un maximum de ces fonctions, la haie sera avantagement constituée d'espèces indigènes adaptées à la région et supportant les opérations de taille. Une haie haute de 2,50 m de charme ou d'aubépine que vous souhaitez rabattre à 1,50 m retrouvera toute sa vigueur un an après l'année de taille ! Retenons aussi que les résineux exotiques de type thuya, cyprès, faux-cyprès forment des murs verts inélegants et particulièrement inappropriés en zone rurale.

Charme, hêtre, aubépine... sont les feuillus indigènes les plus fréquents utilisés en base de haies. En dehors de ces essences n'hésitez pas à introduire d'autres espèces régionales qui allieront parfaitement esthétique et écologie : viorne obier, cornouiller sanguin, prunellier, pommier sauvage... Vous y verrez merles ou grives litornes et musciennes se gaver de leurs fruits dès les premiers froids !



# ET SI ON S'OCCUPAIT DES PAYSAGES ?

Le Parc Naturel des Deux Ourthes, situé en Ardenne centrale, offre des qualités paysagères et environnementales indéniables : une topographie changeante marquée avant tout par le cours de l'Ourthe, une couverture végétale variée faisant alterner prairies et massifs boisés, un patrimoine bâti souvent très intéressant blotti au sein de petits villages, une biodiversité remarquable... Autant d'éléments parmi d'autres qui font que le Parc est un endroit où il fait bon vivre.

Par voie de conséquence, cette région fait l'objet d'une pression importante : arrivée de visiteurs venant de tout le pays et d'ailleurs (Hollande, Allemagne, Luxembourg...) contribuant à une part importante de l'activité économique, apparition régulière de nouvelles habitations en bordure des villages, mise en place d'infrastructures liées à l'activité touristique, apparition de nouveaux bâtiments agricoles...

Certains de ces changements, témoins de l'attractivité de la région, font cependant preuve d'un certain manque de cohésion avec leur environnement, tendant ainsi à dévaloriser la qualité du paysage et à éroder certaines caractéristiques identitaires de la région par un manque de respect du cadre dans lequel ils s'insèrent.

Sur base de ce constat, le Parc Naturel des Deux Ourthes a décidé de se doter d'un **Programme paysage**, afin d'aider les acteurs locaux et les décideurs publics à orienter le développement et éviter la prise de décision au cas par cas.



**Paysage remarquable du méandre abritant La Roche-en-Ardenne. Paysage urbain fluvial où le front de bâtisse épouse la courbure la rivière.**



**Monnaville (Bertogne) : bâtiment traditionnel.**



**Vallée du ruisseau de Rancourt entre Amberloup et Tillet (Ste Ode) : mosaïque de couleurs composée par les pâtures et les prés de fauche.**



**Herbages sur les versants de la vallée de l'Ourthe près d'Engreux (Houffalize).**

## Un programme paysage, c'est quoi ?

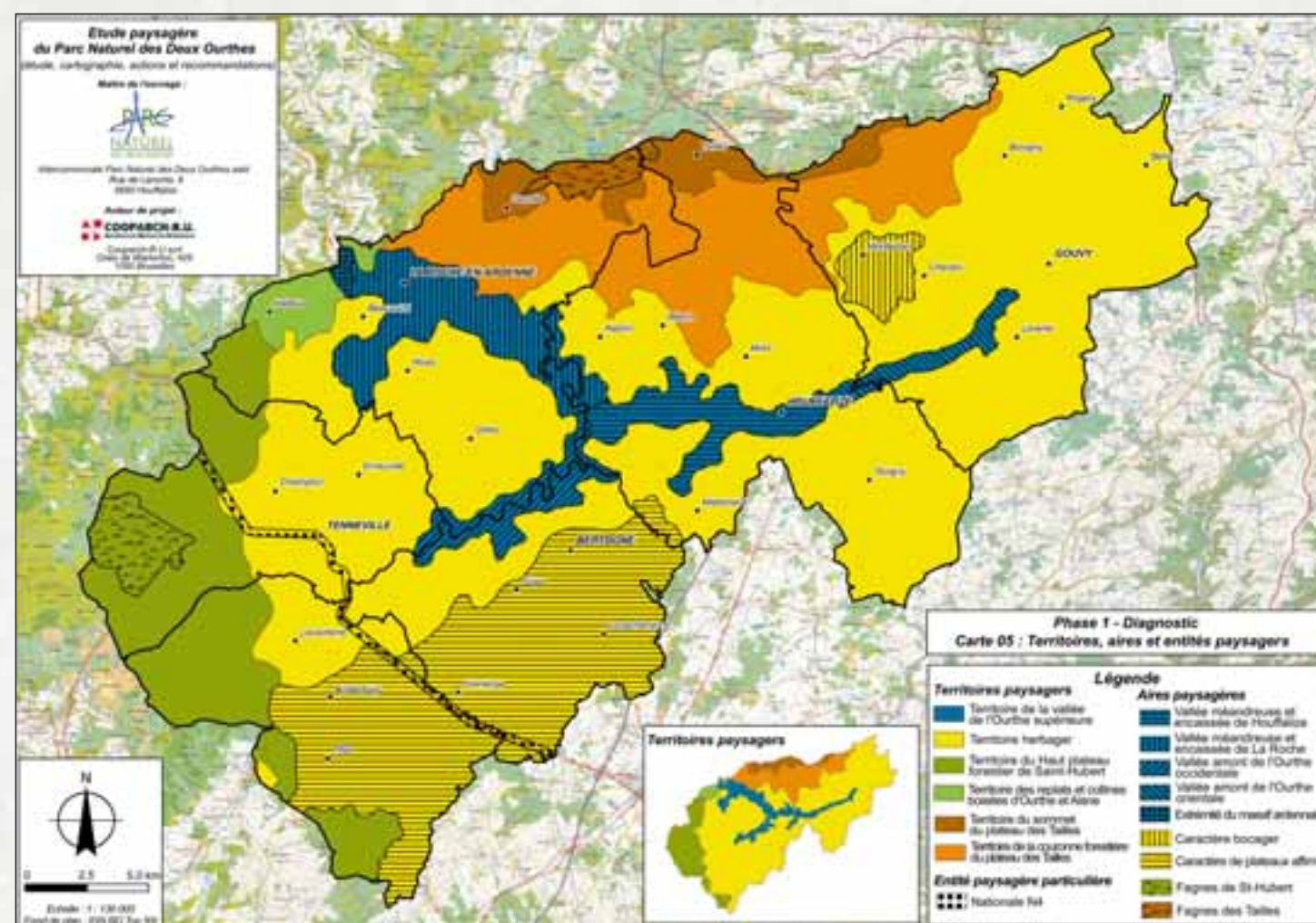
Un programme paysage est un document qui vise à identifier les paysages actuels, les évolutions et les tendances dont ils font ou ont fait l'objet mais aussi à mettre en avant leurs atouts et leurs faiblesses. En s'appuyant sur cette caractérisation/évaluation, sont dégagées des pistes en vue de préserver, gérer, valoriser et, le cas échéant, restaurer le paysage.

Concrètement, le document est composé de deux grandes entités que sont **le diagnostic** et **les orientations**. Le diagnostic est lui-même divisé en trois parties : l'analyse descriptive, l'analyse évolutive et l'analyse évaluative. La rédaction de celui-ci est à présent terminée et tout un chacun peut le consulter au siège du Parc Naturel. La deuxième partie - les orientations - est en cours de réalisation.

## ...Et voici les principaux résultats du diagnostic paysager

L'analyse descriptive a mené à l'identification de six **territoires paysagers**, apportant une vision synthétique de la complexité du paysage du Parc. Ce travail d'identification et de description du paysage, fruit d'un important travail de terrain, s'est construit sur base d'une grille de lecture mise au point par le bureau d'étude (COOPARCH.U.), et passe en revue les caractéristiques fondamentales des paysages<sup>1</sup> : caractéristiques perceptives, géomorphologiques, écologiques, urbanistiques et architecturales, patrimoniales, socio-économiques...

Certains de ces territoires présentent néanmoins des variations notables, invitant dès lors à une subdivision. Ainsi, il est apparu que la vallée de l'Ourthe, au-delà de sa cohérence globale, offre à l'observateur attentif des caractéristiques paysagères différentes selon l'endroit où il se trouve. Ce territoire a donc été subdivisé en cinq **aires paysagères** selon le caractère plus ou moins encaissé et sinueux de la vallée. Dans le même esprit, le territoire herbage, couvrant la majorité du Parc, se voit accueillir deux aires que sont : l'aire au caractère de plateau affirmé s'étendant sur les moitiés sud des communes de Bertogne et Sainte-Ode et l'aire au caractère bocager qui se manifeste autour de Montleban (Gouvy). Enfin, les fagnes de Saint-Hubert et des Tailles constituent elles aussi chacune une aire paysagère.



**La carte des territoires et aires paysagers du Parc.**

L'analyse évolutive a permis de comprendre les changements fondamentaux du paysage du Parc, et cela depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, au travers d'une analyse de documents cartographiques comme les cartes du Comte de Ferraris (fin 18<sup>ème</sup> siècle), les cartes de Vander Maelen (milieu du 19<sup>ème</sup> siècle) ou encore les cartes de l'Institut Cartographique Militaire (début 20<sup>ème</sup>). Ce travail s'est fait avec la conviction que c'est à la lumière des évolutions que l'on perçoit le mieux les changements auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Il ressort de cette partie du travail que le paysage du Parc a relativement peu changé jusqu'à la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, restant une région relativement isolée du reste du pays. C'est à partir des années soixante que prennent place les changements les plus fondamentaux, avec notamment l'apparition du tourisme de masse, engendrant la mise en place de campings et de villages de vacances localisés essentiellement dans les fonds de vallées, et plus particulièrement dans la vallée de l'Ourthe. D'autres types d'activités ont bien sûr également façonné le paysage, telles l'apparition de nouvelles habitations en bordures des noyaux villageois, l'implantation de zones d'activités économiques aux entrées de certains villages...



**Ferraris (vers 1777)**



**Vander Maelen (1852-1858)**



**Institut Cartographique Militaire (1909)**

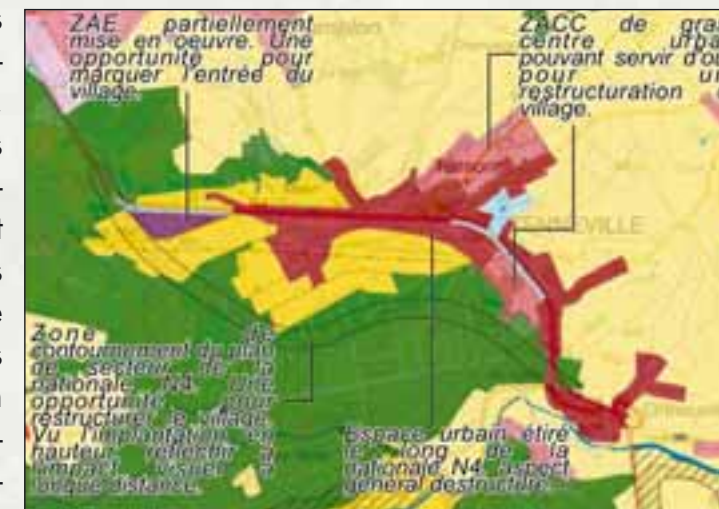


**IGN aujourd'hui**

**Le village d'Ortho, étudié au travers de cartes anciennes, pris comme exemple pour illustrer l'évolution des villages de tête de vallées. On retiendra l'importance de la couverture boisée à partir de la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle (dès la deuxième carte).**

L'analyse évaluative, troisième et dernière partie du diagnostic, tente d'apporter un jugement critique de l'état des lieux du paysage afin d'identifier les problématiques récurrentes et spécifiques à chacune des aires identifiées. Il est ainsi apparu qu'il existe à l'heure actuelle de nombreuses opportunités foncières, autour des villages mais également au sein des principales agglomérations. Parallèlement, de nombreuses zones de loisirs ne sont pas encore mises en œuvre aujourd'hui. Dans ces deux cas, il importe de souligner l'absolue nécessité d'un encadrement des futures interventions, devant mener à une inscription paysagère adéquate des éventuelles nouvelles constructions, dans un

esprit d'équilibre entre besoins sociaux, économie et environnement. Dans un deuxième temps, une évaluation de la valeur des paysages a été élaborée, mettant en avant les points forts et les points faibles des paysages du Parc. Il est apparu que le Parc Naturel des Deux Ourthes offre, de manière générale, un paysage d'une qualité exceptionnelle et que seules quelques portions réduites du territoire posent de réels problèmes.



**Le village de Tenneville montre de nombreuses opportunités foncières qu'il conviendra d'urbaniser avec parcimonie.**



**La zone de loisirs du Lac de Chérapont, un exemple de zone de loisirs dont l'extension est susceptible de montrer des phénomènes de covisibilité avec le village de Gouvy.**

## Ensuite, viendront les orientations et les applications sur le terrain

La deuxième phase du programme paysage (**les orientations**), en cours d'élaboration, proposera des orientations et des objectifs en matière de paysage : préserver les principaux types paysagers, favoriser la diversité des paysages, préserver la biodiversité, permettre une évolution du territoire sans compromettre la qualité de vie des populations... Ces recommandations générales aboutiront à des mesures concrètes et localisées. Ce travail se fera en étroite collaboration avec les Collèges communaux des six communes formant le Parc ainsi qu'avec la population.

## ...et après ?

Et après ? C'est l'essentiel du travail qui commence ! Le Parc, enrichi de ce document, veillera à donner un avis auprès des communes afin que tout projet d'aménagement se fasse dans le respect de l'identité paysagère de la région. Mais il veillera également à conseiller la population. En effet, le paysage, c'est aussi le quotidien, l'environnement de tous les jours. Dès lors, le Parc n'est pas le seul à pouvoir agir en faveur du paysage, chaque individu peut également apporter sa pierre à l'édifice en utilisant des plantations indigènes pour son jardin, en utilisant des matériaux identitaires à la région pour construire ou modifier sa maison... Car ne l'oublions pas, « le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon très importante au bien-être des citoyens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de « subir leurs paysages » en tant que résultat d'évolutions de nature technique et économique décidées sans eux. Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le découpage géographique obtenu a ensuite été confronté à des études préexistantes (travaux de la Conférence Permanente pour le Développement Territorial-CPDT).

<sup>2</sup> Extrait de la Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000.